

Questions fréquentes

• J'ai besoin de mon diplôme et je ne peux pas me déplacer.

Pour récupérer votre diplôme, il faut nous adresser une **demande écrite** accompagnée de la **photocopie d'une pièce d'identité** de **5,28 € EN TIMBRES** pour l'envoi en recommandé avec accusé de réception.

[Lire la suite](#)

• Comment accéder aux cours en ligne ?

La plateforme pédagogique de l'université est accessible depuis le mois d'octobre 2007.

Pour vous connecter :

[Lire la suite](#)

• Je suis étudiant étranger et je voudrais venir étudier à Tours. Comment dois-je faire ?

L'admission des étudiants étrangers est soumise à une procédure spéciale.

Les démarches sont à effectuer à partir du mois de janvier.

En savoir plus

• Je voudrais reprendre mes études après une interruption.

La première démarche est de contacter le Service universitaire de formation continue qui fera une étude de votre situation.

• J'ai des difficultés financières pour payer mon inscription, est-il possible de m'aider ?

Des difficultés financières ne doivent pas être un obstacle à votre inscription. Des solutions peuvent vous être proposées. Demandez à voir la responsable de scolarité.

[Contact](#)

• J'aimerais suivre des cours à l'université juste pour le plaisir, est-ce possible ?

Les personnes qui veulent suivre des cours à l'université peuvent le faire en s'inscrivant comme auditeur libre.

[En savoir plus \[PDF - 136Ko\]](#)

• Je n'arrive pas à vous joindre au téléphone.

Si nos lignes sont encombrées, vous pouvez nous adresser un message sur scolarité.lettres@univ-tours.fr **en n'oubliant pas de laisser un numéro de téléphone pour que nous puissions vous rappeler.**

• Je suis en situation de handicap et cela risque de me gêner pour mes cours ou mes examens. Où dois-je m'adresser ?

Il faut prendre contact avec la mission handicap. Des aménagements d'études ou pour les examens peuvent vous être proposés comme une majoration du temps de composition, l'utilisation de matériel spécifique, l'assistance d'un secrétariat.

• Je reconstitue ma carrière pour mon dossier de retraite. Pouvez-vous m'aider à justifier de mes années d'études à Tours ?

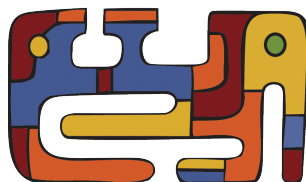
Il faut nous adresser une demande écrite avec le plus d'indications possibles pour nous permettre de faire les recherches nécessaires. Nous nous efforcerons de vous donner satisfaction dans les meilleurs délais.

[Contact](#)

Je ne trouve pas de réponse à ma question

Vous pouvez envoyer un message en laissant votre numéro de téléphone, la scolarité vous répondra dans les plus brefs délais :

[cliquer ici](#)



[Demande de Mise à jour du site Lettres et Langues](#)